PRO SUPERPRIME™

2. FABRICANT

ADHÉSIFS PROMA INC.
9801, Parkway, Anjou, Québec Canada H1J 1P3
Tél. : 514.852.8585
Télécopieur : 514.852.8225
Sans frais : 1 866.51.PROMA (77662)
Courriel : info@proma.ca
Site internet : www.proma.ca

3. DESCRIPTION DU PRODUIT

PRO SUPERPRIME est un apprêt acrylique universel sans solvants, de qualité supérieure très concentré, pour être appliqué comme surface mordant permettant une solide adhérence des mortiers de ragréage et de surfaçage autonivelant sur à peu près n'importe quel surface d'appui bien préparées y compris le bois et le contreplaqué, le béton, les couches d'enduits résineux, le CPV homogène, les carreaux de sol en vinyle de synthèse et en vinyle-amiante, les résidus d'adhésifs et d'émulsion asphalteuse (colle noire), le gypse, le béton-granito et le granito époxydique, l'acier, le cuivre, le plomb, l'acier inox, les dallages et les carrelages de grès, de céramique et de porcelaine, le granit et le marbre. **PRO SUPERPRIME peut apprêter sans scarification, grenaillage ou meulage préalable presque n'importe quelle surface d'appui de ragréage et de sous-revêtement autolissant PROMA. Une économie appréciable de temps et d'argent!**

Utilisations

- Pour apprêter à peu près n'importe quelle surface de sous-revêtements et les rendre propices à créer une solide adhérence ;
- Remplace le grenaillage, le meulage, le piquage et la scarification une économie appréciable de temps et d'argent ;
- Crée une surface d'adhérence plus solide pour les mortiers de ragréage et de sous-revêtements ;
- S'applique facilement à l'aide d'un balai-brosse ;
- Laisse en séchant, une coloration superficielle le rendant mieux repérable et assurant la pleine couverture ;
- Réduit la porosité du substrat ;
- Pour les applications intérieures commerciales ou résidentielles ;
- Contribue à l'atteinte des objectifs et des exigences LEED®.

Emballage

Bidon de 3,79 L (1 gal US) ; seau de 18,9 L (5 gal US) ; fût de 200 L (53 gal US)

Métal
Béton
Contreplaqué de catégorie "Extérieur"
Résidu de colle noire
Carreaux de vinyle et de vinyle-amiante ainsi que le revêtement de sol vinylique solide (sans endos spongieux)
Vieux Carrelages

Substrats appropriés

- Béton sec, complètement mûr (âgé d'au moins 28 jours)
- Pour les dessus de planchers résidentiels intérieurs à faible débit et strictement en zones sèches, un assemblage bien appuyé d'au moins 32 mm (1-1/4") d'épaisseur de panneaux de contreplaqué de sapin Douglas (ACNOR /CSA 121) de catégorie 'EXTERIEUR' certifié CANPLY (SELECT) ou (SEL-TF) posés en doublé
- Panneaux d'appui en béton léger
- Chapes, enduits, couches de nivellement et lits de mortier
- Chapes et dalles de béton léger et chapes, enduits et couches de nivellement en gypse*
- Carrelages et dallages de céramique, de porcelaine, de granit et de marbre existants
- Sols en béton-granito et en granito époxydique
- Métal tel que l'acier, le cuivre, l'acier inox, l'aluminium et le plomb
- Résidu de vieil adhésif soluble à l'eau et d'émulsion asphalteuse (colle noire)
- Carreaux de vinyle et de vinyle-amiante ainsi que le revêtement de sol vinylique solide (sans endos spongieux)
- Revêtement de sol en CPV homogène
- Couches de revêtement de sol à base de résines (époxy, uréthanne et polyuréthanne)

* *Moyennant une résistance minimum à l'arrachement en tension des appliqués auto-nivelant de 0,5 MPa 72 lb/po²) for self-leveling applications*

Restrictions

- Pour application INTÉRIEUR seulement.
- Ne pas appliquer lorsque la température est inférieure à 10 °C (50 °F) ou supérieure à 35 °C (95 °F).
- Ne pas appliquer sur les revêtements de sol à endos tamponné ou spongieux.
- Ne pas employer sur un substrat de béton comportant des conditions hydrostatiques ou des problèmes chroniques d'humidité.
- Ne pas employer comme couche de finition, de surfaçage ou d'usure ni comme bouche-pores sans le recouvrir d'un véritable revêtement de sol approprié.
- Ne pas employer directement sur les panneaux de particules, d'aggloméré, de Lauan, de masonite, de fibres orientées (OSB) et les produits semblables instables.

4. FICHE TECHNIQUE

Normes applicables

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, se référer au manuel d'installation TCNA le plus récent pour l'installation de carreaux de céramique ou le guide de devis de l'ACTTM 09 30 00 Manuel d'installation de carreaux, ou encore visitez notre site internet à www.proma.ca.

PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES (@ 23 °C [73 °F] et 50 % HR)	
Temps de séchage	1 à 3 heures (si mélangé avec PRO PLAN ou PRO LIQUID FINISH RS) 4 à 6 heures (si mélangé avec PRO BETOPLAN ou PRO FLOWLEVEL 40)

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES (@ 23 °C [73 °F] et 50 % HR)	
Contenu en COV	< 10 g/L
pH du latex	7,6
Densité du latex	1,05 g/mL
Couleur du produit mouillé (1 : 1 : 1)	Saumon
Couleur du produit une fois séché (1 : 1 : 1)	Brun
Couverture approximative	Voir le tableau de référence de coupage
Période de conservation	
24 mois si le produit est conservé dans son emballage non ouvert et entreposé dans un endroit sec et tempéré. ***Protéger du gel.***	

5. INSTALLATION

Préparation de surface

(Pour plus de détails, se référer au "Guide de Préparation des Surfaces")

NOTE: *This product comes with a DIRECT BOND™ Guarantee that assures it will bond directly to approved surfaces as long as all materials are mixed and used over clean, sound, properly prepared substrates in strict accordance with industry standards and practices, and with the respective PROMA product system specifications, instructions, limitations, shelf life, and technical requirements. Contact our Technical Services Department for additional guidance, if needed.*

- La surface portante doit être saine, solide, stable, de niveau, d'équerre et d'une planéité juste à ,002 (1/4" dans 10'-0") près conformément aux exigences normatives qui s'appliquent au type de revêtement de sol en cause.
- La surface doit être propre et exempte de poussière, d'huile, de graisse, d'enduit bitumineux, de cire, de peinture, de durcisseur, de vernis, d'apprêt, de bouche-pores, de décoffrant et de tout résidu ou saleté pouvant empêcher ou réduire l'adhérence.
- Toute trace d'acide, d'alcali concentré ou d'agents chimiques et de nettoyage doit être neutralisée ou enlevée.
- Les surfaces de béton doivent être saines, solides, complètement durcies et vieilles d'au moins 28 jours ; elles doivent être légèrement rugueuse et avoir une résistance cohésive en tension qui dépasse 1,2 MPa (175 lb/po.car.) lorsqu'elles sont soumises à l'essai selon la procédure ACI 503 R (Annexe A).
- Les dalles sur sol et en sous-sol doivent reposer sur une membrane pare-vapeur efficace.
- Le béton de soutien et d'appui doit être sec et exempt de conditions hydrostatiques ou d'humidité chronique. Effectuer un test d'émission d'humidité (ASTM F-1869) du béton avant de procéder à l'application du carrelage. Pour les planchers de bois et les revêtements de sols, l'émission de vapeur d'eau provenant du béton ne doit pas dépasser 1,3 kg / 93m2 (3 lb / 1000 pi2.) par 24 heures. Ne pas apprêter, ragréer ou niveler la surface d'appui ni procéder à l'installation des revêtements tant que la condition ou le problème d'humidité n'aura pas été corrigée et rendue conforme à ces exigences.

Modes de mélange et d'application

1. Employer des outils et des contenants propres.
2. Bien agiter le PRO SUPERPRIME avant de l'employer.
3. **Diluer le produit tel qu'indiqué au Tableau de référence de coupage.**
4. Mélanger et brasser à l'aide d'un mélangeur mécanique à basse vitesse (150 à 300 tours/minutes).
5. Appliquer la solution ou la barbotine d'apprêt à l'aide d'un balai-brosse à crins souples. Une pompe-atomiseur ne peut être employée que pour appliquer exclusivement une solution de PRO SUPERPRIME coupée à 1:3 avec de l'eau.
6. Laisser sécher la solution ou la barbotine PRO SUPERPRIME environ 1 à 3 heures avant de procéder à l'application du mortier de ragréage ou de sous-revêtement de nivellement autolissant.
7. Appliquer une seconde couche (OPTIONNELLE si nécessaire).
8. Nettoyer les outils de travail et les mains avec de l'eau pendant que le produit est encore frais.

RÉFÉRENCE DE COUPAGE		
SURFACE D'APPUI	**COUPAGE** PRO SUPERPRIME : Eau : Poudre*	**COUVERTURE*** **
Béton lisse	1 : 1 : 1*	26,5 m² (300 pi²)
Surfaces en bois Revêtements de sol vinyliques	1 : 1 : 1*	16,3 m² (175 pi²)
Carreaux de vinyle de synthèse, de vinyle-amiante ; Revêtement en CPV homogène ; Résidus d'adhésifs et d'émulsion asphalteuse (colle noire)	1 : 1 : 1*	20,9 m² (225 pi²)
Carrelages et dallages ; Marbre ; Granit ; Surfaces en métal ; Surfaces peintes	1 : 1 : 1*	30,7 m² (330 pi²)
Béton brossé ; Béton léger ; Surfaces de gypse	1 : 3**	26,5 m² (300 pi²)
Surfaces très poreuses (2 couches)	1st Coat 2nd Coat 1 : 5** + 1 : 3**	1re couche 29,2 m² (315 pi²) 2e couche 30,7 m² (330 pi²)

* *Employer le mélange à mortier de sous-revêtement autolissant (PRO PLAN, PRO BETO PLAN, PRO FLOWLEVEL 40 ou PRO LIQUID FINISH RS) si requis.*

** *Aucune poudre n'est requise.*

*** *Couverture approximative pour 3,79 L (1 gal US) de PRO SUPERPRIME : 3,79 L (1 gal US) d'eau : 3,79 L (1 gal US) volumétrique de poudre en fonction des différents ratios de coupage impliqués.*

Joints d'expansion et de contrôle

- Installer des joints de contrôle et de relâche autour des encadrements (ou des panneaux) et au pied des colonnes, des murs, des murets et des bordures.
- Installer des joints de contrôle et de relâche dans toutes les directions, conformément aux recommandations TCNA, dessin de référence numéro EJ-171 du MANUEL D'INSTALLATION DES CARREAUX DE CÉRAMIQUE ou de l'ACTTM, dessin de référence numéro 301 MJ du MANUEL D'INSTALLATION DE TUILE - GUIDE POUR DEVIS 09 30 00 -. ATTENTION - : NE PAS couper les joints de dilatation après que les tuiles ont été installées. Posez celles-ci normalement et arrêtez lorsque la position du joint d'expansion est atteinte. Couper la tuile au besoin et reprendre la pose à partir du rebord opposé du joint. Avant de poursuivre, bien gratter le joint et nettoyer l'espacement de la tuile et du joint
- NE PAS COMBLER L'ESPACE DES JOINTS D'EXPANSION TANT QU'IL RESTE DU JOINTOIEMENT À COMPLÉTER.
- Remplir les joints de contrôle et d'expansion à l'aide d'un cordon compressible et d'un produit d'étanchéité flexible de marque reconnue dans l'industrie. Suivre les directives du fabricant pour la pose du produit d'étanchéité.

Temps de séchage

- Attendre que la couche d'apprêt PRO SUPERPRIME soit entièrement sèche avant de procéder à l'application des mortiers auto-nivelant PRO PLAN, PRO BETOPLAN, PRO FLOWLEVEL 40 ou PRO LIQUID FINISH RS. Généralement à [23 °C (73 °F) et 50 % d'humidité relative], un délai de 1 ou 3 heures doit être respecté ; néanmoins ce délai peut varier plus ou moins dépendamment des conditions de température et d'humidité qui prévalent sur le chantier au moment de l'application.

  Remarque : Essuyer les surplus et les flaques d'apprêt PRO SUPERPRIME avant d'appliquer le produit de surfaçage ou un mortier de sous-revêtement auto-nivelant.

Nettoyage

Nettoyer les outils et les mains avec de l'eau pendant que le produit est encore frais.

Santé et sécurité

Pour les directives complètes, se référer aux fiches signalétiques de santé et sécurité (FSSS).

6. DISPONIBILITÉ ET PRIX

Les produits PROMA sont largement disponibles au Canada et au Nord-Est des États-Unis. Pour trouver un distributeur de produits PROMA, composez le **numéro sans frais : 1.866.51.PROMA [77662].**

7. GARANTIE

PROMA certifie que ce produit a été fabriqué à l'aide de matières premières de toute première qualité et en garantit l'état vendable et la qualité, pourvu qu'il soit utilisé pour l'usage auquel il est destiné. Dans le cadre de cette garantie, la responsabilité de PROMA se limite à remplacer le produit prouvé défectueux. Le vendeur et le fabricant ne seront pas tenus responsables des blessures, pertes et dommages, directs ou indirects, découlant de l'emploi de ce produit ou de son incapacité d'emploi.

8. ENTRETIEN

Le produit ne nécessite aucun entretien particulier. Ne pas laisser sans revêtement de sol ou exposé comme matériau de resurfaçage.

9. SERVICE TECHNIQUE

Pour plus d'information sur ce produit, veuillez communiquer avec notre service technique pour obtenir les recommandations appropriées et une assistance technique sur place. **Numéro sans frais: 1.866.51.PROMA [77662].**

10. SYSTÈME DE CLASSEMENT

Des renseignements supplémentaires sont disponibles sur demande ou en visitant notre site internet au **www.proma.ca.**

Béton mûri (28 jours minimum)

Métal : tel que l'acier, l'inox, le cuivre, l'aluminium et le plomb

Contreplaqué : de catégorie d'Extérieur

Carrelages et Dallages Existants : Céramique, porcelaine, grès, marbre, granit, etc.

Vieux revêtements de sols souples : vinyliques, CPV homogène, carreaux de vinyle (vinyle-amiante et de synthèse)

Résidu d'adhésif

Substrats peints

ADHÉSIFS PROMA INC.
9801, Parkway, Anjou, Québec Canada H1J 1P3
Tél. : 514.852.8585
Télécopieur : 514.852.8225
Sans frais : 1 866.51.PROMA (77662)
Courriel : info@proma.ca

© 2012 ADHÉSIFS PROMA INC.